

Programme de formation : 2025_Assurance dommage, assurances des entreprises et responsabilités juridiques

Crée le 17/12/2024 | Dernière modification le 19/12/2024

Public visé par la formation

Les Intermédiaires en assurances

Le décret n° 2018-431 du 1er juin 2018 relatif à la directive sur la distribution des produits d'assurance (DDA) soumet désormais tous les professionnels de l'assurance à une obligation de formation continue de 15 heures par an.

L'obligation de formation continue de la DDA pèse sur tous les intermédiaires : assureurs, gestionnaires sinistres, agents généraux, mandataires, courtiers, mandataires intermédiaires et leurs salariés.

Prérequis

AUCUN

Objectifs de la formation

Connaître les principes généraux des assurances de dommages et de responsabilité
Connaître les obligations juridiques du souscripteur d'un contrat d'assurance de dommages
Connaître les droits et obligations des parties en assurances dommages et responsabilité
Connaître les principes généraux des primes d'assurance et de leur recouvrement
Connaître les cas particuliers de paiement des primes d'assurance
Connaître les cas de résiliation et le règlement des litiges nés d'un contrat d'assurance
Connaître les conventions d'indemnisation entre assureurs : IRSI et CIDE-COP
Connaître les principes des indemnisations en assurances de dommages et de responsabilité
Connaître les procédures de règlement des sinistres en IARD et les valeurs d'assurance
Connaître le fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages (FGAO) et ses missions
Connaître le fonds de garantie des victimes du terrorisme et d'autres infractions (FGTI)
Connaître l'ONIAM (accidents médicaux) et le FIVA (victimes de l'amiante)
Connaître les principes de l'assurance pertes d'exploitation
Comprendre les mécanismes techniques de l'assurance pertes d'exploitation
Connaître les principes fondamentaux des RC professionnelles
Connaître la RC contractuelle en entreprise
Connaître l'assurance RC professionnelle et son approche juridique et technique
Connaître le fonctionnement pratique des RC professionnelles
Connaître les principes de base de la RC dans le secteur du bâtiment
Connaître la RC professionnelle du promoteur et du concepteur

Connaître la RC du constructeur et la garantie de dommages obligatoire
Connaître les principes de base de la RC professionnelle
Connaître la RC des médecins, des experts automobiles...
Connaître la RC des hôteliers et des exploitants agricoles
Connaître les éléments fondamentaux de l'assurance de protection juridique
Connaître les contrats de protection juridique proposés aux particuliers et aux professionnels

Contenus de la formation

Assurances dommages
Les obligations juridiques des parties en matière d'assurances dommages
Le paiement des primes
Les conventions d'indemnisation
Les fonds de garanties
L'assurance perte d'exploitation
Les responsabilités professionnelles
Les responsabilités professionnelles par corps de métier
La protection juridique du particulier et du professionnel

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en E-Learning sur plateforme MOS CHORUS avec micro-ordinateur ou tablette avec connexion internet
Quizz de contrôle
Bibliothèque de notes et informations
Accompagnement pédagogique au téléphone et par mail Emilie DELMAS (06 67 34 29 38 ; contact@lcpformation.fr ou emilie.delmas@lcpformation.fr).réponse sous 72 heures maximum
Assistance technique : 2 solutions :
- Grâce au bouton assistance présent sur votre plateforme e Learning
- Par mail : emilie.delmas@lcpformation.fr
Réponse sous 72 heures maximum

Évaluation de la formation / Validation de la formation

Validation de la formation par un Quiz final de pour chaque thème abordé avec minimum 70% de bonnes réponses en E-Learning
Attestation individuelle de fin de formation

Durée de la formation et modalités d'organisation

La durée de la formation est de 15 heures
Nombre de participants illimité



Accessibilité aux personnes handicapées : module se déroulant en distanciel soit à partir de son domicile soit son poste de travail sur un ordinateur ou tablette ou smartphone avec connexion internet suffisante